

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RAPPORT

Atelier de restitution des résultats préliminaires de la recherche intitulée :

**« Naviguer la plus grande scène de crime au monde:
analyse des dynamiques de la pêche INDNR et des
crimes y associés dans le Golfe de Guinée »**

Yaoundé (Cameroun), le 03 octobre 2018



INTRODUCTION

L'atelier de restitution des résultats préliminaires de la recherche intitulée : « *Naviguer la plus grande scène de crime au monde: analyse des dynamiques de la pêche INDNR et des crimes y associés dans le Golfe de Guinée* » s'est tenu à l'hôtel Mont-Fébé de Yaoundé au Cameroun, le mercredi 03 octobre 2018.

L'atelier était organisé par le *Projet ENACT* (Enchancing Africa's response to transnational organised crime), financé par l'Union Européenne et qui effectue une recherche sur les dynamiques de la pêche illégale, non-déclarée et non-réglémentée (INDNR) dans le Golfe de Guinée. La recherche examine l'évolution de la pêche INDNR, du point de vue purement écologique et développemental, en tant qu'une activité criminelle qui constitue de plus en plus une menace pour la sécurité et la stabilité de la Région du Golfe de Guinée.

1. OBJECTIFS

Outre le partage des résultats et conclusions préliminaires de l'étude menée par le « *Projet ENACT* », l'atelier avait pour autres objectifs :

- Echanger sur la question de la pêche INDNR, en tant que crime organisé et menace à la paix et à la sécurité dans le Golfe de Guinée, avec les praticiens issus du secteur de la sécurité, les experts juridiques/politiques et la société civile ;
- Identifier les questions et aspects sur lesquels la recherche pourrait être améliorée, dans le but de s'assurer que les résultats et conclusions y relatives reflètent effectivement l'état actuel de la pêche et des crimes y associés, que ces derniers sont à jour, et que les recommandations effectuées dans la recherche sont pratiques et en accord avec la réalité sur le terrain ;
- Examiner les pistes d'amélioration de la disponibilité et de l'accès aux données et autres informations scientifiquement fondées, sur la pêche INDNR et les crimes y associés dans le Golfe de Guinée ;
- Explorer les opportunités de coopération et de collaboration entre les différents acteurs concernés et le projet ENACT, sur les questions relatives à la pêche INDNR et les crimes y associés spécifiquement, ainsi que la sécurité et le développement maritimes dans le Golfe de Guinée en général.

2. PARTICIPANTS

Ont participé aux travaux de cet atelier, les Représentants d'un nombre restreint d'institutions et des personnalités issues d'organisations internationales et régionales, du secteur de la sécurité, du secteur des pêches, des institutions étatiques et de la société civile basées au Cameroun et dans les autres pays du Golfe de Guinée.



La COREP y était représentée par Monsieur SABUNI KASEREKA Emmanuel, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation.

3. ORGANISATION DES TRAVAUX DE L'ATELIER

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour des points ci-après :

- Mot de bienvenue – Présentation du Programme ENACT et des résultats de l'étude (par Madame Agnès Ebo'o) ;
- Présentations des Institutions invitées (Delta du Niger, COREP, CSRP,

CRESMAO, CRESMAC, Centre Inter-régional de Coordination/CIC, INTERPOL) ;

- Travaux en deux Groupes (Experts Sécurité, Experts Pêches) ;
- Restitution des travaux de Groupes – Discussions – Conclusions.

4. PRESENTATIONS DES INSTITUTIONS INVITEES

Après le mot de bienvenue et la présentation du Programme ENACT par Madame Agnès Ebo'o, les participants ont suivi les présentations des Représentants des différentes Institutions et Organisations invitées à cet atelier :

4.1. Delta du Niger

De cette présentation, il convient de retenir essentiellement que :

- Il y a absence de données sur les activités d'exploitation des hydrocarbures ;
- Il n'y a pas de système de coopération entre les chercheurs et le gouvernement nigérian ;
- Il y a absence de mécanisme de financement des activités de recherche, les chercheurs n'étant soutenus que par des ONGs ;
- Il n'existe aucune disposition qui puisse garantir les intérêts des populations locales.

4.2. COREP

Le Représentant de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) a fait un exposé sur les initiatives de son Institution dans la lutte contre la pêche INDNR, exposé basé sur les points ci-après :

- Présentation de la COREP ainsi que de sa mission;
- Instruments internationaux et régionaux clés de gouvernance des pêches ;
- Vision régionale en matière de lutte contre la pêche INDNR dans la Région Afrique Centrale ;
- Mise en œuvre de la vision régionale ;
- Mesures d'accompagnement et Perspectives ;
- Responsabilités/Obligations des Etats.

4.3. CSRP

Le Représentant de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) a fait un exposé qui s'articule autour des points ci-après :

- Présentation de la CSRP et organisation institutionnelle ;
- Enjeux de la zone maritime et importance de la pêche en Afrique de l'Ouest ;
- Instruments juridiques régionaux ;
- Cellule de coordination de la surveillance et leçons tirées de ses activités.

4.4. CIC

L'intervention du Représentant du Centre Inter-régional de Coordination (CIC) a consisté principalement à faire connaître son Institution. En effet, le CIC est une création de trois organisations : CEDEAO, CEEAC et CGG (Commission du Golfe de Guinée).

Il a aussi fait remarquer qu'il est nécessaire que les ORPs puissent couvrir toute la côte africaine, du Maroc à l'Afrique du Sud. A ce sujet, il a donné l'exemple d'un bateau de pêche qui s'adonnait à des activités de piraterie dans les eaux du Golfe de Guinée, en s'attaquant aux navires marchands.

4.5. CRESMAC

Le Directeur du Centre Régional de Sécurité Maritime en Afrique Centrale (CRESMAC), assisté par le responsable du Centre Multinational de Coordination/Zone D (CMC/Douala), a expliqué que son Institution a été créé en 2009 et couvre un espace maritime de 1 650 000 km².

Cet espace maritime est divisé en deux zones : Zone A (Angola et les deux Congo) non encore opérationnelle, Zone D (Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Sao Tomé e Principe) déjà opérationnelle depuis 2009.

Le CMC/Douala est doté de trois bateaux et fonctionne sous le principe de mutualisation des moyens (personnel et équipement). A nos jours, l'expérience nous apprend les leçons suivantes :

- L'efficacité du droit de poursuite maritime ;

- L'intérêt du partage et de l'échange d'informations entre les Etats ;
- La nécessité de collaboration et de coopération entre les administrations (force navale, marine marchande, pêche, douane, etc) ;
- La nécessité de renforcement des capacités techniques et opérationnelles en matière de surveillance ;
- La nécessité de classification de la pêche INDNR en tant que crime, de renforcement des législations et des amendes (mesures plus coercitives pour décourager la pêche INDNR).

Enfin, ils ont indiqué qu'il est possible de réduire sensiblement les crimes en mer (piraterie, transbordements, pêche INDNR), en conscientisant les hautes instances des pays, en vue d'une volonté politique plus soutenue.

4.6. INTERPOL

Le Représentant d'INTERPOL a d'abord informé les participants sur les différentes formes de criminalité. Il a ensuite indiqué les différentes formes d'intervention de l'INTERPOL, notamment la formation, l'analyse et l'échange d'informations, les enquêtes, les réunions des services spécialisés, etc. A ce propos, une réunion des services des pêches de l'Afrique Centrale est prévue en 2019.

Plus concrètement, INTERPOL diffuse régulièrement des messages d'alerte pour signaler la présence des navires suspects dans les eaux du Golfe de Guinée, par des notices de diverses couleurs en fonction de la forme ou gravité de la criminalité (rouge, verte ou mauve).

4.7. CRESMAO

C'est l'Institution-sœur du CRESMAC qui est appelée à couvrir l'Afrique de l'Ouest. Etant d'une création très récente, il n'y a pas encore d'activités pouvant faire l'objet d'une présentation.

5. TRAVAUX EN GROUPES

Les travaux en groupes (Experts Sécurité et Experts Pêches) ont constitué le temps fort de cet atelier. Les participants ont sur les questions pertinentes suivantes :

- L'importance de la pêche dans le Golfe de Guinée (l'atelier s'est approprié les données du secteur des pêches fournies par la COREP) ;
- L'évolution de la pêche INDNR dans le Golfe de Guinée ;
- La typologie de la pêche INDNR dans le Golfe de Guinée ;
- L'économie politique et criminelle de la pêche INDNR dans le Golfe de Guinée ;
- Les réponses à la pêche INDNR, la criminalité et l'insécurité y associés dans le Golfe de Guinée ;
- Les recommandations pour lutter contre la pêche INDNR, la criminalité y associée et l'insécurité dans le Golfe de Guinée.



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A l'issue des débats, il convient de retenir ce qui suit :

- Les participants se sont appropriés les données clés du secteur des pêches (FAO-COREP) car elles permettent une meilleure appréciation de **l'importance du secteur des pêches en Afrique Centrale** (tableaux en annexe) ;

- La pêche INDNR est un phénomène qui ne date pas d'aujourd'hui. Le **phénomène a connu des mutations** dues à:
 - Développement de la technologie (dispositifs détection des bancs des poissons, durée des marées de plus en plus longue, ...);
 - Traitement et transformation en mer (bateaux-usines, ...).
- La pêche INDNR s'explique par des **causes socio-économiques** et par les **insuffisances en gouvernance** du secteur.
 - Principales causes socio-économiques : chômage-sécurité alimentaire et nutritionnelle (nombreux nouveaux pratiquants de la pêche artisanale), recherche de gain facile (pêche dans les frayères, chalutage en zone côtière, ...), forte demande en produits halieutiques (croissance démographique, développement des industries halieutiques), gestion des accords de pêche (gestion des stocks partagés, ...).
 - Insuffisances en gouvernance du secteur : forte corruption dans le secteur, faiblesse institutionnelle et juridique (actualisation et harmonisation des textes, prise en compte des dispositions des instruments internationaux et régionaux,...), positionnement du secteur dans l'architecture gouvernementale, non maîtrise des connaissances sur les ressources et les capacités de pêche, qualification insuffisante des cadres et agents en charge de SCS, insuffisance des moyens financiers et logistiques (patrouilleurs, ...).
- La **typologie ou différentes formes de la pêche INDNR** : pêche en zones interdites et pêche des juvéniles, utilisation d'engins et techniques prohibés, non embarquement des observateurs, non déclaration ou fausse déclaration des captures, défaut de marquage de navire, navire sans pavillon ou avec double pavillon, absence de débarquement, ...
- Les **acteurs de la pêche INDNR** : tous les types de pêcheurs (Pêcheurs artisans, semi-industriels et industriels), autres acteurs de la chaîne de valeurs (commerçant, consommateurs).
- Les **modes opératoires de la pêche INDNR** : généralement au moment où la surveillance est basse (la nuit, en dehors des heures de service, en mauvais temps atmosphérique, ...).
- Les **impacts de la pêche INDNR** : surexploitation des ressources,

destruction de la biodiversité et des stocks ou même des habitats, menace de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, baisse de rendement des unités de pêche, développement de la piraterie, trafic des produits illicites (drogue, ...).

- **Les réponses appropriées à la pêche INDNR :**

- La mise en place des structures de coopération et de gestion conjointe des ressources dans les zones maritimes litigieuses (ex : Agence de coopération et de gestion Sénégal/Guinée Bissau) ;
- *Affaire 21 du TIDM* sur les droits et obligations de l'Etat du pavillon en cas de pêche INDNR, acceptation du principe de double sanction par l'Etat de pavillon et l'Etat Côtier en cas de pêche INDNR ;
- La mise en application de la convention sur les conditions minimales d'accès au niveau national et régional ;
- La mise en place d'une stratégie régionale SCS.

- **Les perspectives à envisager :**

- La mise en place d'une structure bilatérale ou régionale de coopération et de gestion conjointe des ressources partagées ;
- La mise en œuvre de la Stratégie Régional SCS ;
- Le partage/Echange d'informations entre les Etats et entre les Institutions Régionales ;
- L'arrêt des subventions pour les navires qui ont pratiqué la pêche INDNR ;
- La mise en place d'un fonds d'indemnisation pour la compensation des dommages subis, du fait de la pêche INDNR.

Fait à Libreville, le 16 octobre 2018.

**L'Administrateur au Développement des Pêcheries
et à la Programmation,**

Emmanuel SABUNI KASEREKA.-

ANNEXE : DONNEES CLEFS DU SECTEUR DES PECHEES DANS LA SOUS REGION

DONNEES MACROECONOMIQUES

	Angola	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	R.D. Congo	São Tomé et Príncipe
Contribution au PIB (%)	3.5	1	< 1	< 1	< 1	<1	5
Exportations (USD 1000, 2015)	72 626,00	1 967,00	936,00	3 317,00	46,00	1 021,00	50,00
Importations (USD 1000, 2015)	226 019,00	295 024,00	71 151,00	53 847,00	18 211,00	148 035,00	271,00
Balance Commerciale (USD 1000, 2015)	- 153 393,00	- 293 057,00	-70 215,00	-50 530,00	-18 165,00	-147 014,00	-221,00
Emplois pêche (maritime et continentale)	150 000	122 000	35 000	10 000	6 000	> 600 000	5 000

Sources:

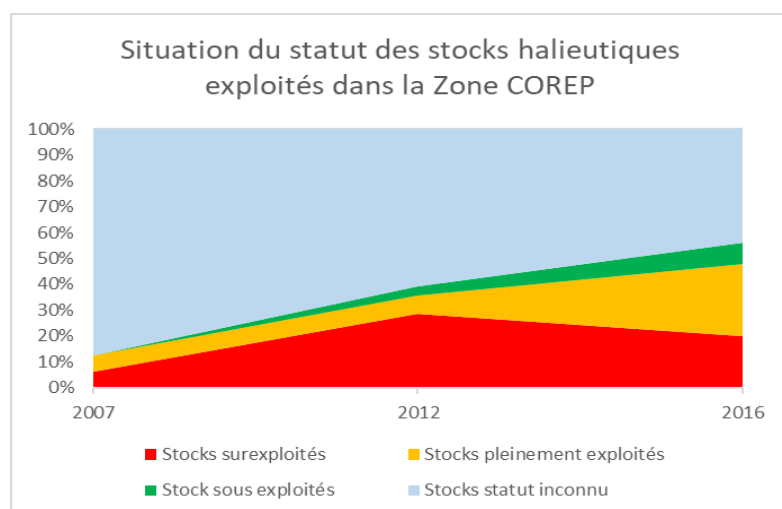
Belhabib, Dyhia; Rashid Sumaila, and Daniel Pauly. 2015. "Feeding the poor: Contribution of West African fisheries to employment and food security". Ocean and Coastal Management 111: 72–81. FAO. FAOSTAT statistics database. FAO. 2014. The Value of African Fisheries. FAO Fisheries and Aquaculture Circular No. 1093 FIPS/C1093 (En). Etude ASA Banque Mondiale 2018 (Central African Coastal Fisheries - P165882)

DONNEES DEMOGRAPHIQUES ET GEOPHYSIQUES

	Angola	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	R.D. Congo	São Tomé et Príncipe
Superficie du Pays (Km2)	1 247 000	475 000	342 000	268 000	28 000	2 345 000	1 000
Population	25 022 00	23 344 000	4 620 000	1 725 000	1 200 000	77 267 000	190 000
Taux de croissance de la population	3,3	2,5	2,6	2,2	2,9	3,2	2,1
Distribution par âge classe 0-14 an (%)	47,7	42,5	42,6	37,1	39,3	46	42,6
Densité (pop/km2)	20	49	14	6	30	33	198
Superficie ZEE (Km2)	518 433	20 000	60 000	213 600	314 000	1 000	160 000
Superficie plateau continental (Km2)	48 092	14 400	11 300	40 600	14 710	1 150	1 500
Superficie des eaux continentales (Km2)	<i>n.d.</i>	35 000	205 000	10 687	800	149 325	
Longueur façade maritime (km)	1 650	402	180	800	410	41	210

Source : COREP & CEEAC, 2016 Données sociales de base

SITUATION DES STOCKS EXPLOITES



Source : Groupes de travail du Comité des pêches de la FAO pour l'Atlantique Centre Est (COPACE)

En 2016, sur les 25 stocks halieutiques d'intérêt commercial suivis scientifiquement à l'échelle de la zone de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) :

- **20 %** sont reconnus comme surexploités,
- **28 %** pleinement exploités,

POTENTIELS DE CAPTURES

Pays	Eaux maritimes			Eaux continentales	Total
	Pélagiques Côtiers	Pélagiques Hauturiers	Démersaux		
Gabon	160 000	23 000	32 000	24 000	239 000
Cameroun	40 000	-	12 000	48 000	100 000
Guinée Équatoriale	13 000	55 000	5 750	500	74 250
Congo	45 000	5 000	12 000	100 000	162 000
Sao Tomé e Príncipe	5 000	20 000	6 000	0	31 000
RD Congo	6 500	-	3 700	440 000	450 200
Angola	500 000	40 000	150 000	16 500	706 500
Total	769 500	143 000	221 450	629 000	1 762 750

Source : FAO/TCP/RAF/3110, Avril 2008

DONNEES DE PRODUCTION

	Angola	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	R.D. Congo	São Tomé et Príncipe
Production maritime (Tonnes, 2016)	468 429,00	205 190,00	46 760,00	20 143,00	7 000,00	8 072,00	11 750,00
Production continentale (Tonnes, 2016)	18 061,00	28 000,00	39 988,00	10 857,00	1 000,00	229 300,00	0,00
Aquaculture (Tonnes, 2016)	655,00	2 315,00	177,00	45,00	15,00	3 161,00	0,00
Total	487 145,00	235 505,00	86 925,00	31 045,00	8 015,00	240 533,00	11 750,00

Source : FAO. FAOSTAT statistics database

DONNEES DE MARCHE

	Angola	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	R.D. Congo	São Tomé et Príncipe
Taille du marché (Tonnes, 2015)	627 326,00	444 005,00	98 862,00	56 448,00	14 297,00	341 820,50	11 478,00
Exportations (Tonnes, 2015)	13 398,00	3 359,00	490,00	1 163,00	24,00	151,00	8,00
Importations (Tonnes, 2015)	144 620,00	221 409,00	29 957,00	24 566,00	6 383,00	108 289,00	38,00
Balances Commerciales (Tonnes, 2015)	-131 222,00	218 050,00	-29 467,00	-23 403,00	-6 359,00	-108 138,00	-30,00
Consommation apparente (Kg/an/habitant, 2013)	24,6	18,8	22,8	32,6	27,2	4,8	45,4
Taux de couverture de la consommation, 2013 (%)	77	50	72	67	41	71	99
Prix moyen des poissons importés (USD/Kg, 2015)	1,56	1,33	2,38	2,19	2,85	1,37	7,13
Contribution du poissons aux protéines animales (%)	25	30	41	40	40 et 60	25 à 50 %	80
Pertes post captures (%)	<i>n.d</i>	15	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>	30 à 45	<i>n.d</i>

Source : FAO. FAOSTAT statistics database